

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 23/10/2007

Rappel de l'ordre du jour

- Effectifs 2007 - Répartition des élèves
- Effectifs prévisionnels : rentrée 2008
- Informatique - TBI
- Evaluations nationales CE1 et CM2
- Règlement
- Projets - Budget
- Problèmes de violence
- Réponse aux questions des parents

Question des parents aux enseignants

- Fonctionnement des classes doublées et triplées,
- Utilisation du personnel municipal mis à disposition, décloisonnement,
- L'informatique,
- La BCD,
- Choix des parents accompagnants lors des sorties scolaires,
- Gestion de la « bobologie » et de l'urgence,
- Bacs à sable et hygiène.

Question des parents à la mairie

- Bilan actuel cantine et garderie,
- Aire de jeux sur la commune pour les petits et les ados.

Question des parents à la mairie et aux enseignants

La sécurité de l'enfant lors d'une journée scolaire :

- Au sein de l'école, à différents moments de la journée,
- A la piscine,
- A la sortie de l'école, sur la voie publique,

- Agglutinement des voitures sur la place de la mairie,
- Absence de trottoir vers l'Argentière.

Personnes présentes

- L'équipe enseignante (à l'exception de Guillaume RICHARD, excusé)
- Les Parents d'Elèves Elus (P.E.E., association P.P.A .V.)
- Mme BERNARD - Maire
- M. Gilles RONZEL - Conseiller municipal
- Mme RAMBAUD - D.D.E.N.
- Mme Béatrice GHEMBAZA - A.T.S.E.M. et en charge de la garderie périscolaire

1. Présentation de l'équipe enseignante

L'équipe enseignante est reprise dans le tableau ci-dessous et n'a pas changé pour sa plus grande part.

MATERNELLE	
PS - MS - GS	Christelle HUSTACHE
PS - MS - GS	Nadine BIANZANI (80%) Guillaume RICHARD (20%)
ELEMENTAIRE	
CP	Myriam ROSTAND
CP - CE1	Céline SABOUNDJIAN
CE1 - CE2	Olivier PONTON
	Guillaume RICHARD (1/4 de décharge)
CE2 - CM1	Dominique CUGNET (1/2 temps) Guillaume RICHARD (1/2 temps)
CM1 - CM2	Esther SAULNIER

2. Effectif 2007 - Répartition des élèves

Les élèves sont actuellement répartis comme suit :

	Classe	Effectif
Effectif moyen	MATERNELLE	

Maternelle 26 enfants / classe (*) 2 classes	PS - MS - GS	26
	PS - MS - GS	25 (+ 1 après vacances de la Toussaint)
Effectif moyen Elémentaire 25,6 enfants / classe (*) 5 classes	ELEMENTAIRE	
	CP	24
	CP - CE1	23 (-1 après les vacances de la Toussaint)
	CE1 - CE2	26
	CE2 - CM1	26 (+ 1 après vacances de la Toussaint)
	CM1 - CM2	29
Effectif moyen pour l'école : 25,7 enfants / classe (*) 7 classes et 180 élèves au total (*)		

(*) ces chiffres correspondent aux effectifs après les vacances de Toussaint.

Cette répartition visait :

- en maternelle, à faire face à la contrainte des locaux pour les siestes (dortoirs limités à 23 places) => 2 triples niveaux en lieu et place de 2 doubles niveaux,
- en élémentaire, à privilégier la classe de CP.

Cette organisation permet également le développement de l'autonomie des élèves, l'un des points importants du projet scolaire 2007-2010 (cf. S7). Elle favorise et encourage le travail en concertation, la cohérence à l'intérieur des cycles (mise en place d'outils communs par cycle, comme le répertoire de français, le cahier de mots pour le cycle 3, etc. ...).

Chaque parent doit être rassuré sur le fait que malgré les niveaux multiples, le niveau scolaire de chaque classe est respecté conformément aux programmes et compétences établis par le Ministère de l'Education Nationale.

Cette année, les effectifs de maternelle ne permettent pas de décloisonnement l'après-midi, pendant la sieste des PS et MS.

Les enseignants sont satisfaits du fonctionnement des classes en ce début d'année. Seule la classe d'Esther est un peu chargée, et dans une salle un peu exigüe ; chacun espère qu'aucune arrivée ne se fera en cours d'année en CM2.

3. Effectifs prévisionnels 2008-2009

Les prévisions pour la rentrée 2008 sont approximativement les suivantes :

Classe	Effectif
PS	25 (*)
MS - GS - CP	52
CE1	26
CE2	26-27
CM1	27
CM2	24

(*) : enfants nés en 2005 déclarés en mairie. Ils n'ont pas tous été inscrits sur l'école à ce jour.

25 CM2 partiront au collège, 25 enfants seront susceptibles d'être inscrits en PS, les effectifs seront donc maintenus. Une réouverture de classe est donc peu probable, puisqu'elle nécessiterait une progression du nombre d'inscrits d'environ 15 à 20 enfants. Une éventuelle fermeture est également exclue.

4. Informatique et TBI

La mairie a octroyé comme promis une dotation de plus de 6000€ à l'école pour l'agrandissement du parc informatique (achat de 5 ordinateurs et d'un portable pour le TBI i.e. Tableau Blanc Informatique, dotation de l'Inspection Académique en 2006-2007), la mise en place d'une connexion ADSL sur toute l'école, l'installation de nouveaux branchements et la mise en service du TBI.

L'équipe enseignante dispose donc actuellement de 14 postes de travail qui fonctionnent (plus un ordinateur dans le bureau du directeur). Toutes les classes en bénéficient.

9 postes sont équipés du traitement de texte Microsoft Word, 5 avec la suite Star Office.

Les maternelles ont déjà travaillé sur des tableaux à double entrée, un email doit être créé pour les classes élémentaires, qui pourra être utilisé en CM1-CM2 pour poursuivre la correspondance scolaire avec des élèves américains.

Les classes élémentaires utilisent Internet régulièrement pour effectuer différentes recherches, sur des ordinateurs protégés par le filtre Proxy Ecole agréé par l'Inspection Académique, et sous la surveillance permanente de l'instituteur en charge.

L'ancienne classe de GS est consacrée à l'utilisation du TBI, prêt à l'emploi depuis mi-octobre. 2 enseignantes, Myriam ROSTAND et Esther SAULNIER, ont été formées à son utilisation durant 2 journées. Cette technologie très utilisée en Europe (1 classe sur 2 équipée au Royaume-Uni) est peu courante en France. L'an dernier, 1 classe par circonscription en a été équipée.

Chaque enseignant en dispose sur des plages horaires réservées.

Le TBI est relié à un ordinateur portable, nécessaire à son fonctionnement. Il est également connecté à l'ADSL pour une exploitation optimale. L'ensemble permet une utilisation interactive et l'enregistrement des données inscrites sur le tableau.

5. Evaluations nationales CE1 et CM2 - Evaluation départementale de CP

Jusqu'à maintenant des évaluations nationales avaient lieu en début de CE2. Elles ont été supprimées cette année. Elles sont remplacées par des évaluations nationales en début de CE1 qui ont eu lieu pour la seconde fois cette année.

Ces évaluations de CE1 s'ajoutent à celles plus anciennes de CM2 et correspondent aux 2 paliers de socle de compétence définis par l'Education Nationale.

Les résultats sont transmis uniquement à l'Inspection Académique et aux familles (et non au Ministère comme par le passé).

Les résultats en CM2 étaient excellents mais les évaluations ont été jugées un peu faciles par les enseignants. Les moyennes de la classe ont été les suivantes :

- Français : 83,46%
- Mathématiques : 79,80%
-

Les résultats en CE1 ont été tout aussi bons, avec des évaluations jugées plus dans le niveau par les enseignants. Les moyennes de la classe ont été les suivantes :

- Français : 82%
- Mathématiques : 78%

Ces évaluations, dans les deux niveaux, ont permis de cibler des difficultés générales ou particulières chez les élèves et ont amené les enseignants à revoir en amont la présentation de certaines notions (exemple, le repérage dans l'espace avec la gauche et la droite, et cætera). En CE1, elles ont permis de faire un bilan des acquis de CP.

L'analyse de ces résultats a permis de définir un programme adapté pour 1 élève de CE1 et 2 de CE2.

Myriam ROSTAND, enseignante en classe de CP, a reconduit cette année l'évaluation départementale non obligatoire mise en place dans l'Isère pour les classes de CP. Elle l'utilise comme base de travail. Cette évaluation a été construite en plusieurs étapes et est maintenant bien aboutie. Elle donne à l'enseignant un bon point de départ pour évaluer en début d'année et suivre l'évolution des connaissances acquises au cours de l'année. La même épreuve est présentée 3 fois (octobre, mars et juin) et permet d'évaluer les situations de communication et la structuration spatiale.

6. Règlement intérieur

Habituellement, lors de chaque 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire, le règlement intérieur est voté. Ce règlement intérieur doit être conforme à un règlement départemental type, or celui-ci a été notablement modifié cette année.

L'adéquation du règlement de l'école d'Auberives avec ce nouveau règlement va être étudiée d'ici le 01/12/2007. Le sujet sera donc abordé à nouveau lors du prochain Conseil d'Ecole.

Le règlement départemental type est affiché à proximité du bureau du directeur, dans le hall de la maternelle de Mme HUSTACHE.

7. Budget et projet d'école

■ Budget

On peut rappeler ici le gros effort de la mairie pour le développement et la mise à niveau du parc informatique, qui explique que le budget municipal consenti par ailleurs pour le projet d'école sera un peu inférieur à celui des années précédentes.

Parallèlement, la totalité de la subvention de 4500€ demandée au Sou des Ecoles a été accordée. Elle a d'ores et déjà permis l'achat d'un plastifieur, ainsi que le financement d'un intervenant musique sur toute l'école. Celui-ci interviendrait sur toutes les classes, à raison de 6 séances de 40-45mn par classe.

L'intervention d' « Atout Sciences » sera également financée grâce à cette dotation du Sou.

■ **Projet d'école**

Un nouveau projet d'école a été défini par le conseil des maîtres, pour la période 2007-2010. Il s'articule autour de deux axes :

- Développer l'autonomie des élèves :
 - objectif des expériences à faire en autonomie lors de la semaine de la science, du 15 au 19 octobre,
 - projet tutorat entre CM1, CM2 et cycle 2 (préparation à la lecture, aide à la production d'écrit, etc. ...),
 - nouvelle participation du cycle 3 de l'école au concours Maths Isère (CE2, CM1 et CM2), que la classe d'Esther SAULNIER (CM1 à l'époque) a eu la fierté et la joie de gagner l'an dernier.
- Développer la citoyenneté des enfants, en particulier cette année autour du développement durable.
 - sortie cinéma « Un jour sur terre »,
 - travail sur le thème du tri sélectif envisagé.

Dans le cadre de ce projet, les classes de PS à CE1 (maternelles et cycle 2) vont aborder la notion de « porter secours », apprendre à composer le 15 seuls en cas de besoin...

8. Problèmes de violence dans l'école

2 incidents non anodins impliquant le même enfant agresseur ont eu lieu au sein de l'école.

A la suite du 1^{er} incident, les enseignants avaient imposé des règles de conduite à cet élève qui ne les a pas respectées lors de la seconde altercation. Il a alors été convoqué à une rencontre réunissant le directeur, son enseignante, ses parents ainsi que ceux du second enfant concerné. Les règles précédemment fixées lui ont été fermement rappelées, une surveillance renforcée de cet élève a été mise en place durant les récréations et le service de santé scolaire (médecin et psychologue) a été interpellé.

Il convient tout de même de rappeler que l'école d'Auberives connaît un climat serein en dépit de ces deux incidents isolés.

9. Questions des parents

■ **Décloisonnements - Personnel municipal**

L'organisation des maternelles en triple niveau, avec des effectifs de 26 enfants, ne permet pas le décloisonnement d'enfants des classes de primaire avec les enseignants de maternelle comme cela a été fait par le passé pendant la sieste des PS et MS.

Mme Béatrice GHEMBAZA intervient le matin sur les classes de CP-CE1 : auprès de Céline, jusqu'à la récréation pour l'aide à la lecture des CP lorsque les CE1 sont aussi en lecture, puis aux côtés de Myriam pour l'aide à l'écriture.

■ BCD

Toutes les classes ne l'utilisent pas encore. Son fonctionnement complet reprendra après les vacances de la Toussaint.

La gestion des prêts et retour de livres effectués par les enfants n'a pas été concluante dans toutes les classes l'an passé.

L'aide de parents bénévoles sera à nouveau sollicitée pour ce qui concerne l'entretien, la remise en état des livres et le rangement de la bibliothèque.

■ Le choix des parents accompagnants

Certains parents se plaignent de ne jamais pouvoir accompagner leurs enfants lors des sorties scolaires alors même qu'ils constatent que d'autres parents en ont eu plusieurs fois la possibilité. Les enseignants précisent dans un premier temps qu'ils sont contents de ne pas avoir de difficulté à trouver des parents volontaires pour accompagner les classes lors des sorties.

Ils indiquent ensuite qu'ils n'ont pas établi de règles ou de critères communs à toutes les classes pour le choix de tel ou tel parent lorsque l'offre est supérieure aux besoins. Ce choix demeure de la seule responsabilité de chaque enseignant avec sa propre sensibilité : des enseignants apprécient de se retrouver en confiance avec des parents discrets et possédant des capacités d'encadrement d'un groupe d'enfants. Par le passé, certains parents n'ont peut-être pas mesuré ce qui était attendu d'eux dans leur rôle d'accompagnant

■ Gestion de la « bobologie » et de l'urgence

Les enseignants tentent d'évaluer au mieux la gravité d'une blessure. Certaines localisations sont plus alarmantes que d'autres (ex : choc à la tête). Lorsqu'ils estiment le problème sérieux, ils appellent le 15 puis les parents.

■ Bacs à sable

Certains parents ont soulevé le problème d'hygiène inhérent à la présence de bacs à sable (contamination par l'urine des chats du quartier, etc. ...).

Les enseignants et la municipalité reconnaissent ce fait mais rappellent que ces lieux ont beaucoup de succès lors des récréations, tant auprès des enfants de maternelle qu'auprès des enfants de primaire.

Mme le Maire évoque le fait que les bacs à sable sont nettoyés régulièrement.

Ce sujet est récurrent chaque année voire à chaque conseil d'école ou presque, aussi, les PEEs demandent s'il n'existerait pas une réglementation qui permettraient de trancher le sujet définitivement, dans un sens ou dans l'autre : supprimer les bacs à sable, les conserver couverts en dehors des horaires scolaires ou non ?

Olivier PONTON doit se renseigner sur l'éventuelle existence d'une telle législation.

■ Problèmes de livres en nombre insuffisant

Les parents d'élèves remarquent que certaines classes fonctionnent avec un livre pour deux enfants. Les enseignants concernés indiquent que cela ne pose aucun problème dans l'organisation du travail en classe et à la maison. Le budget de chaque classe est limité et ils ont donné priorité à d'autres achats avec l'argent nécessaire à l'achat d'un livre par élève.

Les PEEs s'étonnent qu'en CM1, seul 1 élève n'ait pas de livre de mathématiques. Mme CUGNET précise qu'il sera acheté dès le début de l'année 2008 avec les nouveaux budgets de classe, mais que le budget alloué à la classe pour l'année 2007 a été totalement dépensé. M. PONTON propose que ce problème soit réglé plus rapidement en utilisant le reste du budget d'une autre classe.

■ **Bilan de la cantine et de la garderie**

Les parents d'élèves demandent, comme ils le font régulièrement, un bref bilan concernant la fréquentation de ces deux services périscolaires, la cantine ayant parfois atteint la limite de sa capacité d'accueil par le passé (i.e. 100 enfants).

▪ **Cantine**

Depuis la rentrée, le nombre maximum d'enfants accueillis à la cantine est de 88. La moyenne journalière des effectifs se situe entre 60 et 70 enfants.

▪ **Garderie périscolaire**

Tous les matins, de 8 à 10 enfants fréquentent la garderie périscolaire. Ils sont parfois plus de 12 le soir (il y a dans ce cas 2 personnes pour l'encadrement des enfants).

Il est à rappeler également que le règlement de la garderie stipule qu'elle prend fin à 18h00. Il est important que les parents des enfants qui en bénéficient soient ponctuels.

▪ **Sécurité sur les temps périscolaires**

Les PEEs ont soulevé le problème de la sécurité des enfants inscrits à la cantine et/ou à la garderie lors des sorties de 11h30 et de 16h30.

Certains jeunes enfants de primaire sont en effet sortis de l'école alors qu'ils devaient rester à la cantine, l'un d'eux a même parcouru, seul, la RN7 de l'école à la route de Cheyssieu.

Mme le Maire rappelle le fonctionnement mis en place jusqu'à cet incident : la mairie établit le planning hebdomadaire des enfants inscrits à la cantine et le transmet aux enseignants. Mais ce planning ne mentionne évidemment pas les inscriptions de dernière minute, faites directement auprès du personnel de la cantine.

Les enfants de maternelle inscrits à la cantine sont depuis bien longtemps directement récupérés par une personne en charge de la cantine chaque midi. Suite aux incidents survenus heureusement sans conséquence grave, une personne de la cantine se rend désormais également chaque midi dans les classes de CP chercher l'ensemble des enfants inscrits pour le repas du midi, et notamment ceux inscrits en dernière minute qui ne figurent pas sur la liste des enseignants.

Concernant les enfants inscrits à la garderie le soir, pour éviter également toute confusion et sortie non prévue, les PEEs demandent s'il ne serait pas possible de profiter du fait que l'école bénéficie d'une cour fermée pour les maternelles : on pourrait y garder le soir les enfants inscrits à la garderie et éviter ainsi qu'ils soient amenés à proximité du

portail ouvert pour la sortie de primaire, à proximité du flot important des élèves rentrant chez eux.

Mme GEMBHAZA rappelle que, bien souvent (chaque fois que le nombre d'enfants inscrits est inférieur ou égal à 12), elle est seule pour s'occuper de la garderie périscolaire ; or elle doit parfois informer à la dernière minute certains enfants du primaire qu'ils doivent rester à la garderie, tout en surveillant leurs camarades. Elle ne peut donc éloigner ces derniers de la sortie de primaire en les laissant, sans surveillance, dans la cours de maternelle.

■ Equipements municipaux à destination des enfants

La municipalité a, depuis quelque temps déjà, le projet d'installer sur la commune une aire de détente pour les préadolescents et les adolescents du village, de type « city ». Mais le problème du lieu pour accueillir cet espace n'est pas encore résolu.

■ Circulation et stationnement aux abords de l'école

Les PEEs regrettent le comportement des parents qui garent leur véhicule de façon anarchique à la sortie de l'école, augmentant le risque d'accident pour les enfants piétons qui slaloment entre les voitures.

■ Sécurité routière dans le village et aux abords de l'école

▪ Aménagement de la RN7

Les PEEs demandent une nouvelle fois s'il ne serait pas possible d'améliorer la sécurité routière aux abords de l'école et dans le village en général : ils regrettent que la traversée de la nationale en poussette soit si périlleuse, que la circulation dans le village, notamment sur la RN7, se fasse à vitesse si élevée, et qu'aucun panneau ne signale la proximité de l'école en contrebas de cette dernière pour sensibiliser les automobilistes non auberivois à la présence aux heures de sorties scolaires d'un nombre plus élevé de piétons sur les bords de la nationale. Les PEEs font remarquer que dans des villages bien moins dangereux, des panneaux sont installés à proximité des écoles, même quand la sortie de ces dernières ne donne pas directement sur les routes qui permettent son accès.

Malgré des demandes réitérées chaque année, la municipalité n'envisage pas la pose de panneaux de signalisation « Zone scolaire » ou « Passage piéton » sur la RN7, ni l'aménagement de cet axe avec des ralentisseurs ou des feux tricolores (à déclenchement à vitesse ou déclenchable par les piétons).

▪ Accès aux lotissements de l'Argentière (I, II et III)

La route qui mène aux lotissements de l'Argentière est de plus en plus fréquentée par des piétons et des véhicules, parfois trop rapides, surtout aux horaires des entrées et sorties d'école. Mme le Maire nous informe que la construction d'un trottoir est prévue dans le courant de l'année 2008, dans le cadre des travaux de voirie de la CCPR (Communauté de Commune du Pays Roussillonnais).